



Péril sur les abeilles

Depuis quelques années, la population d'abeilles est en très forte diminution, avec une disparition totale dans certaines régions du monde. En butinant l'abeille participe à la pollinisation de plus de 80% des plantes à fleurs.

Sa disparition serait une véritable catastrophe pour la nature et l'être humain.

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs représentent par leur action :

- la production de plus de trois quarts des cultures dans le monde – majorité des cultures fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses, de fruits à coques, d'épices et de stimulants (café, cacao)
- 35 % de la production alimentaire mondiale (en tonnage)
- 10 % du chiffre d'affaires de l'agriculture mondiale
- 250 milliards d'euros par an
- Moins de 1 800 apiculteurs professionnels en France

L'apiculture joue un rôle crucial dans nos zones rurales et fournit un service important à l'écosystème grâce à la pollinisation, qui contribue à maintenir la biodiversité.

76 % de la production alimentaire en Europe dépend de la pollinisation, pour une valeur économique estimée à 15 milliards d'euros par an dans l'UE.

Pourquoi s'intéresser aux abeilles ?

Les abeilles sont menacées.

Certains spécialistes craignent même leur disparition.

Les symptômes suggèrent un phénomène nouveau : les occupantes d'une ruche peuvent disparaître en très peu de temps en l'absence de tout parasite.

Ce « syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles » (en anglais « Colony Collapse Disorder » ou CCD) est peut-être la conséquence de l'addition de multiples causes : infections parasitaires, maladies, traitements pesticides, pollution, réduction de la ressource et variété alimentaire (quantité et diversité des fleurs fournissant nectar et pollen) et des habitats, compétition avec des espèces invasives, changement climatique, multiplication des émissions électromagnétiques...



Données sur le déclin des pollinisateurs

Un constat alarmant

18.000 tonnes de miel ont été récoltées en France en 2010 contre 25.000 tonnes en 2004. et 32.000 en 1995.

La consommation annuelle, très stable, est dans notre pays de 40 000 tonnes.

Malgré la qualité de la production française liée à la diversité des terroirs, à une abondante flore mellifère et à la présence d'apiculteurs sur tout le territoire, la France reste déficitaire en miel.

Près de 70.000 apiculteurs disposant de 1,4 millions de ruches assurent cette production nationale compensée par des importations provenant de divers pays de l'Union Européenne, de Chine, d'Argentine.

Un affaiblissement généralisé des colonies d'abeilles domestiques a été constaté dans de nombreuses régions du monde, et une surmortalité, qui affecte probablement aussi les abeilles sauvages, a entraîné des pertes importantes de cheptel (de 30 à 50% de mortalité durant l'hiver 2005 / 2006 contre 5 à 10% en situation normale aux Etats Unis, selon les régions).

Biodiversité et pollinisateurs sont interdépendants.

L'abeille pollinise les quatre cinquièmes de toutes les espèces végétales à fleurs du monde entier. Sa disparition et les dommages collatéraux sur les végétaux qui en dépendent serait catastrophique.

En danger : 35 % de la production mondiale de nourriture

Seules 25 % des cultures ne dépendent pas de l'action des insectes pollinisateurs (les céréales par exemple).

La plupart des cultures fruitières, légumières, oléagineuses, protéagineuses ainsi que celles des fruits à coques, des épices, du café et du cacao sont majoritairement pollinisées par les insectes.

On estime à 250 milliards d'euros par an l'apport mondial de l'action pollinisatrice des insectes.

Nous sommes confrontés à la perspective d'une perte économique de grande envergure, mais aussi d'une perte écologique majeure, les insectes ne jouant pas dans les écosystèmes le seul rôle de porteurs de pollen mais s'inscrivant dans de multiples chaînes d'interactions utiles - sinon indispensables - aux divers maillons en présence.



L'abeille, maillon essentiel de la biodiversité

Abeilles et apiculture

- Outre les abeilles domestiques, il existe plus de 1 000 espèces d'abeilles sauvages en France réparties en 6 familles qui ont toutes des spécificités au niveau de la langue, du mode de nidification ou des plantes butinées d'où le rôle important de chacune d'entre elles.
- Une colonie, d'abeilles domestiques, c'est 10 000 à 80 000 abeilles.
- 75% environ de l'exploitation d'une ruche bénéficient à l'agriculture, la part restante revient dans la poche de l'apiculteur.
- Les professionnels (1 800) dont l'apiculture constitue la seule source de revenus ne représentent que 3 % des apiculteurs mais possèdent 45% du cheptel.
- Quand un apiculteur vend 1 Kg de miel, on peut pour le même prix en importer 3,7 Kg de Chine (frais de transport inclus) c'est à dire presque quatre fois plus.
- Une abeille chargée de 2 pelotes de taille moyenne transporte environ 500 000 grains de pollens correspondant à un volume gros comme une tête d'épingle.
- Le rayon d'action d'une abeille est d'environ 3 kilomètres autour de la ruche mais aller beaucoup plus loin en cas de pénurie.

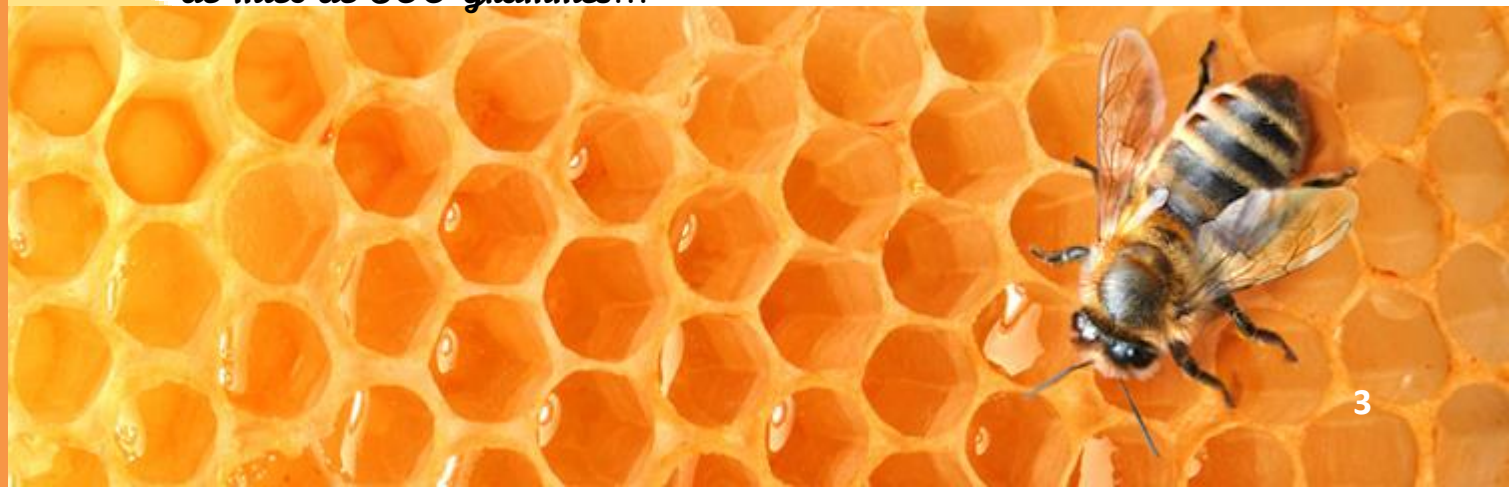
700 fleurs par jour sont visitées par une abeille qui réalise, au plus fort de la récolte, une dizaine de voyages.

1 abeille butinait plus de 8 millions de fleurs, pour fabriquer un pot de miel de 500 grammes...

A quoi ressemblerait notre petit-déjeuner sans abeilles ?

Sans les abeilles, plus de confitures de groseille, d'abricot, plus de jus d'orange ou de pomme. Le café ou le chocolat seraient absents. Amandes, fruits disparaîtraient également de nos assiettes.

Quant aux produits laitiers, la production de lait serait également affectée, car les vaches laitières se nourrissent en partie de luzerne qui doit être pollinisée. Ainsi, adieu beurre et fromages.





Le parrainage de ruches

Multipliez les chances de survie des abeilles

La multiplication des colonies d'abeilles peut donner une chance supplémentaire de survie à cet indispensable insecte : les phénomènes d'affaiblissement et de disparition ne sont pas uniformes, tant d'un point de vue mondial que sur le plan régional, sans que nous sachions prévoir où ils se manifesteront ni en expliquer les raisons.

Disséminer plus largement de petites colonies autonomes et issues de diverses souches contribuerait à renforcer les effectifs tout en permettant une intensification des pollinisations locales et en favorisant des diagnostics locaux en de nombreux lieux.

Chacun peut participer à cet effort sans être apiculteur : nous vous proposons, sans pour autant que vous ayez à gérer les ruches, de vous inscrire dans cette démarche de protection et de sauvegarde.

Mobilisez vos collaborateurs autour d'une initiative utile et originale !

Qu'est-ce que le parrainage ?

Parrainer une ruche, c'est un acte concret qui permet, de montrer par le biais de sa communication, un engagement environnemental fort.

C'est aussi un moyen de véhiculer à vos clients et collaborateurs, une volonté d'aider à la protection de la nature et à sa biodiversité, grâce à ce qu'offrent les abeilles, leur miel.

- La création d'une nouvelle colonie d'abeilles
- L'installation d'une ruche aux couleurs de l'entreprise chez l'apiculteur de votre choix ou sur site (pour les entreprises).
- L'ouverture d'un espace internet permettant de présenter l'entreprise et d'affirmer son engagement environnemental.

On retrouve aussi sur cet espace le suivi de la ruche tout au long de l'année avec notamment les photos de la mise en place des abeilles, de la récolte de miel...

- La fourniture de 100 pots de miel (125 g) par ruche, aux couleurs de l'entreprise.



Quelques précisions

Depuis 2009 :

28 000 parrains particuliers et 1 200 entreprises ont permis le soutien de plus de 4 000 ruches chez les apiculteurs ou sur le site des entreprises partenaires.

Soutien direct aux apiculteurs

Pour chaque ruche parrainée, un essaim est fourni à l'apiculteur (ou subvention pour l'acquérir).

Le miel issu de la ruche parrainée est acheté à l'apiculteur, le reste de la récolte est laissé.

A cela, nous aidons (sous forme financière ou matérielle) les apiculteurs en passe de devenir professionnel (aide au démarrage), dans le cas de pertes exceptionnelles de colonies et enfin des aides à l'équipement sont versées.

Politique sur les prix

Nous payons aux apiculteurs un prix au kilo, bien supérieur au marché sachant que nous leur garantissons l'achat du miel "en gros" sur plusieurs années et que nous prenons à notre charge la partie logistique (protection, cartonnage, étiquettes, transport...) et "commercialisation" (nous nous chargeons de trouver les parrains, gérer les relations avec ces derniers, établir les plannings...).

Ce tarif non négocié permet de maintenir les revenus d'activité des apiculteurs et éviter ainsi leur disparition

Recherche de solutions pour une apiculture "propre"

Quelques exemples :

- Test de peintures « bio » pour les ruches à base de propolis
- Travail sur la cire "bio" qui vient en général d'Inde de façon à trouver une filière locale.
- Nous avons choisi de faire réaliser nos ruches en France, en pin des Landes par un artisan (prix environ 2 fois supérieur).
- Récupération des colonies "sauvages" qui essaient : En mai-juin dans certains cas une partie de la colonie s'envole avec l'ancienne reine. on retrouve souvent ces "boules" d'abeilles dans les jardins des particuliers qui font en appel à des sociétés spécialisés qui vont à 90% détruire ces colonies.

Comment parrainer ?

1/Vous choisissez le nombre de ruches que vous souhaitez parrainer

2/Vous souscrivez directement sur le site www.untoitpourlesabeilles.fr

3/Nous installons votre ruche chez l'apiculteur que vous aurez choisi parmi nos partenaires

4/Votre ruche et vos pots de miel sont identifiés par votre logo ou votre nom.

5/ Un espace est créé sur notre site internet avec votre ruche dont vous pourrez gérer le contenu directement depuis votre interface d'administration

6/ En remerciement de votre engagement, livraison de vos pots de miel que vous pouvez déguster ou offrir





Une entreprise engagée

Engagements sociaux

- Partenariat avec une ONG marocaine dans le cadre de l'ouverture d'une Miellerie dans le Moyen Atlas, Maroc. Projet double de préservation de l'abeille Saharienne et à objectif socio-économique . Nous offrons le matériel (ruches) et formons à l'apiculture une dizaine de femmes marocaines en situation précaire. Nous trouvons ensuite des partenaires en Europe (entreprises et particuliers) , parrains des ces ruches , qui permettront à ces femmes de retrouver un projet de vie et une certaine indépendance.
- Miel du cœur / soutien au secours populaire : don de miel par l'intermédiaire de la fédération apicole et du secours populaire dans le cadre d'une journée "Miel du cœur". Les distributions de miel seront aussi l'occasion de journées de sensibilisation au rôle de l'abeille et des apiculteurs.
- Don à l'association "une ruche un enfant" (mise à disposition de matériel / formation à l'apiculture de mères de famille) . Les bénéfices réalisés par la vente de miel permettent la scolarisation d'un enfant.

...

Une entreprise responsable

- Télétravail : chacun peut choisir de travailler depuis nos locaux, depuis chez lui ou d'ailleurs
- Temps de travail : chacun choisi son rythme de travail en début de chaque mois (mi-temps / plein temps...)
- Engagement des initiatives personnelles de nos salariés : Quand une idée arrive en tête et que son évocation fait briller les yeux, il est temps de se plonger dans sa réalisation. Nous mettons tout en œuvre pour privilégier les projets d'intuition qu'ils soient personnels ou professionnels.
- Démarche sociale : Nous avons pour exemple créer l'année dernière un poste dans le cadre d'un contrat de réinsertion pour un sénior.
- Démarche globale : Dans chacune des décisions de l'entreprise l'aspect environnemental est pris (dans la mesure du possible) en compte :
signature d'un contrat « Energie renouvelable » pour l'électricité, limitation réelle de l'utilisation de l'imprimante, papier recyclé, mobilier de bureau « seconde main », véhicule GPL, participation à la commission développement durable du SPN (syndicat professionnel du secteur numérique)...
- Bilan carbone + compensation

Communication autours du parrainage

Nous mettons à votre disposition des outils supplémentaires vous permettant de communiquer sur la démarche de l'entreprise :

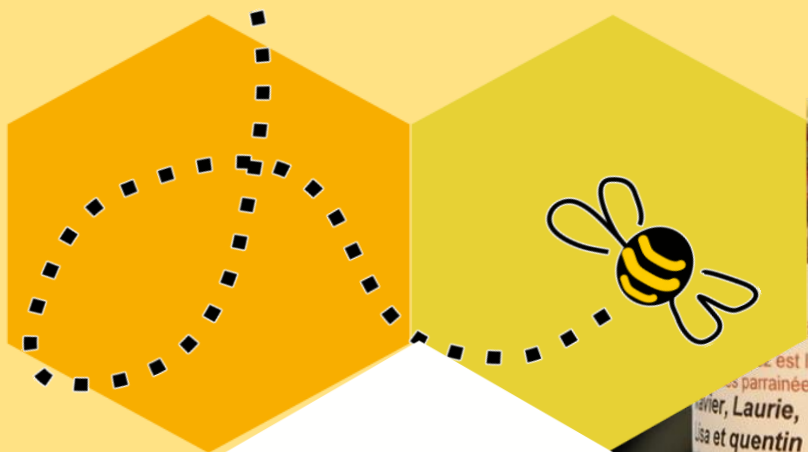
- Une exposition de kakémonos ou affiches afin de relayer votre engagement auprès des salariés ou visiteurs (consultable sur le site)

- Organisation de visites de votre ruches

Ces journées permettent d'expliquer l'importance de l'abeille pour la biodiversité.

Elles sont aussi l'occasion pour tous les salariés de passer ensemble une journée conviviale et de souder le groupe autour de ce projet : au programme découverte des vertus de l'apiculture (sérénité, maîtrise de soi...), menu gastronomique et convivialité.





**1 colonie
d'abeilles
parrainées**

=

**1 ruche
à vos couleurs**

+

**100 pots de
miel de 125 gr.
par an
avec votre logo**

+

**Un espace
parrain
internet**



Pour réserver votre ruche :
www.untoitpourlesabeilles.fr



Exemple d'espace parrain entreprise

+ d'infos :

05 17 26 10 23

info@untoitpourlesabeilles.fr

www.untoitpourlesabeilles.fr

1, Bis Perspective de l'Océan
17000 LA ROCHELLE
TEL. 05 17 26 10 23 - FAX 05 47 55 10 97
SARL au capital de 50 000 euros
RCS La Rochelle - SIRET 523 301 513
TVA FR00523 301 513